

Chiny . . .

N°6 • DÉCEMBRE 2020
BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION



*Cité des Comtes
Cité des Contes!*



Administration
communale de Chiny
Rue du Faing, 10
6810 Jamoigne

Tél. : +32 61 325 353
Fax : +32 61 325 365

www.chiny.be

IMPRIMÉ
2800 Exemplaires

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Sébastien PIRLOT

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Ville de Chiny

CONCEPTION ET IMPRESSION
Lorgé Imprimeur

Prochaine publication
en mars 2021
Remise des infos par mail
pour le 20 janvier 2021 au plus
tard à christelle.poiret@chiny.be
Tél. : 061 325 321

Sommaire

➤ Editorial	3
➤ Vie politique	
Note de politique générale et financière 2021 de la Ville de Chiny	4
Aide aux indépendants	6
Plan de Cohésion Sociale (PCS)	6
L'Agence Locale pour l'Emploi de Chiny	7
Envie de développer votre entreprise à Chiny ?	8
Le nouveau ponceau du Faing	8
➤ Economie et PME	
Boucher du Faing	8
Le Frisson	8
Mille et une miettes	10
Tree-Consulting	10
➤ Enseignement	
La Coordination Accueil Temps Libre (ATL) de la Ville de Chiny...	11
➤ Vie associative et loisirs	
Reprise des activités au Centre Sportif le 1 ^{er} septembre 2020	13
➤ Citoyenneté	
Be Wapp 2020 : grand nettoyage d'automne	14
La campagne de stérilisation des chats errants	15
Vérifiez la date de validité de votre permis de conduire!	15
Nos centenaires mises à l'honneur	16
Nouveau site Internet pour la Ville de Chiny	17
Semaine de l'arbre 2020 : Qui dit arbres fruitiers dit biodiversité...	17
Bibliothèque de Jamoigne	18
Fête laïque 2021, les inscriptions sont ouvertes!	19
IDELUX Environnement : les langes, dans les déchets organiques?	19
Le Centre Sportif Communal de Jamoigne, équipé de panneaux photovoltaïques!	20
Le PLan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat	20
➤ Vie associative et loisirs	
Spectacles organisés par le Centre culturel du Beau Canton	22
Agenda	24

EDITO

Mesdemoiselles,
Mesdames,
Messieurs,

Dès le début de cette législature, nos forêts sont en fait confrontées à deux crises sanitaires sans précédent. Deux ans de combats contre la peste porcine africaine et les épicéas scolytés. A cela s'est ajoutée la baisse d'activités due à la pandémie de Covid 19. L'impact économique de tous ces événements négatifs a sur nos recettes communales des lourdes conséquences. Que ce soit au niveau des ventes de bois, des locations de chasse...

Toute chose a un début et une fin dit-on, la preuve : cette année s'achève en nous apportant une bonne nouvelle. La Peste Porcine Africaine est en effet officiellement éradiquée. L'union européenne considère notre pays indemne de la PPA. Si nous pouvons enfin retrouver nos forêts, il nous est toutefois demandé de ne pas y circuler entre le coucher et le lever du soleil, de rester vigilants parce que la lutte, elle, continue!

Aussi, durant cette année, nos petits et grands projets ont vu leur aboutissement et d'autres sont en voie de l'être. Vous pouvez en avoir un aperçu à travers la lecture de ce bulletin, notamment pour le Centre sportif de Jamoigne qui est désormais équipé de panneaux photovoltaïques afin de couvrir sa consommation énergétique.

Mais aussi, nous avons participé à l'opération BE WAPP, action citoyenne pour une Wallonie plus propre. En effet, lors de la 6^{ème} édition du grand nettoyage « d'automne » nous étions une centaine de citoyens à agir afin de conscientiser les jeunes générations et de dire stop aux incivilités de certains.

Nous avons également répondu à l'appel à projet "semaine de l'arbre 2020: les arbres fruitiers" et avons été sélectionnés comme Commune participante. Nous ne pouvons que nous réjouir du vif succès de cette action. En distribuant les plants d'arbres fruitiers à nos concitoyen(ne)s, nous contribuons à la promotion de nos arbres du verger et surtout à la sauvegarde de la biodiversité de notre commune .

Il y a quelques mois, je vous annonçais la mise en route de notre collaboration avec la SRPA d'Arlon, je suis satisfaite de dresser aujourd'hui un bilan positif de la 1^{ère} campagne de la stérilisation des chats errants.

Je termine en disant ça y est ! Nous avons un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC). C'est un comité de pilotage constitué de citoyen(ne)s qui a défini ce plan d'action concret à entreprendre afin de réduire à -40% les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire. Approuvé par le Conseil communal du 9 novembre 2020, tous les deux ans, la Ville de Chiny devra rendre compte, à la convention des maires, de l'avancement de la mise en oeuvre de son plan. Nous comptons donc sur votre engagement citoyen parce que c'est cela qui sera notre force.

Nous continuerons à avancer dans nos projets du mieux que nous le pouvons. Actuellement nous planchons sur l'implantation d'un « Réseau de mobilité douce » sur notre territoire. Ce réseau, destiné à favoriser la mobilité cyclo-piétonne au quotidien, pourra permettre aux habitants de se rendre aisément à pied, ou même à vélo d'un lieu à l'autre de la commune.

Qu'il me soit permis ici de remercier et d'encourager tous les membres du comité de pilotage énergie-climat ainsi que toutes celles et ceux qui grâce à leur dynamisme et à leur dévouement choisissent de consacrer du temps, des moyens pour relever ce défi du développement durable...

En espérant que 2021 soit mieux que 2020 qui s'achève. Je vous souhaite le meilleur ainsi qu'à vos proches!

Bonne lecture!

Vovo KAMBU
*Echevine du
Développement Durable*



NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE 2021 DE LA VILLE DE CHINY

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, les communes gaumaises doivent faire face à des crises qui se succèdent. Après la peste porcine africaine, les scolytes, nous sommes à présent au cœur d'une pandémie mondiale de Covid-19.

Pourtant, les communes, niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, doivent assumer et encaisser les impacts négatifs importants de ces nombreuses crises.

Les finances communales sont clairement mises à mal. Prenons comme exemple parlant la crise des scolytes qui frappe directement nos moyens financiers: les recettes des ventes de bois ont chuté de plus de 50% parfois.

Pour faire face à la crise du coronavirus, il a fallu trouver les moyens financiers afin d'assurer la sécurité de la population.

A côté de ces crises, les communes et pouvoirs locaux sont confrontés à une multitude de défis qu'il convient de relever :

- Environnement et les enjeux énergétiques ;
- Politique de l'eau ;
- Problématique des pensions au niveau du secteur public ;
- Taxation de la population ;
- Diminution des moyens des pouvoirs subsidiants ;
- Digitalisation et télétravail ;
- ...

Il est important via cette note de politique financière de pouvoir vous exposer comment notre petite commune a pu relever ces défis en 2020 mais également comment il est prévu d'atteindre les objectifs fixés

> Le défi environnemental et ces enjeux énergétiques

L'installation de panneaux photovoltaïques sur les différentes toitures du Centre sportif communal permettra des économies au niveau de l'électricité de notre budget ordinaire. Il est à noter que l'investissement sera rentabilisé après 6 années selon les informations de notre auteur de projet. Afin d'optimiser ce projet, nous l'avons associé à une aide provinciale.

Également au cours de l'année 2020, un certificateur PEB a été désigné afin de pouvoir réaliser le cadastre énergétique des bâtiments communaux. C'est une étape primordiale, celle d'avoir un cadastre! Nous devons savoir d'où nous partons pour mieux savoir où nous allons, en ce domaine.

Pour 2021, notre commune a rentré sa candidature auprès de la Wallonie concernant l'appel POLLEC qui a pour but d'inciter les pouvoirs locaux à engager un(e) coordinateur(trice) du Plan d'action pour l'Énergie durable et le Climat [PAEDC] et à réaliser des investissements dans les thématiques liées au PAEDC. Rappelons que le PAEDC de la Ville de Chiny a été voté à l'unanimité en séance du Conseil communal du 09 novembre 2020 sous l'impulsion de notre collègue Vovo NZUZI-KAMBU.

La mobilité sera également au cœur de nos futures actions. Une collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Chiny est prévue afin de créer un premier parking de covoiturage sur le parking du Château du Faing. Diminuer l'empreinte écologique passe aussi par une diminution du nombre de véhicules privés: nous nous devons de proposer cette alternative positive et non coercitive.

Notons également que l'intercommunale de gestion des déchets IDELUX Environnement annonce l'apparition des collectes PMC en porte-à-porte (sacs bleus) dans le courant de l'année, ce qui engendrera par conséquent une adaptation

de notre règlement taxe sur la collecte et le traitement des immondices afin de coller au coût vérité imposé dans cette matière par la Région wallonne.

> Le défi de notre politique de l'eau

Cette ressource de notre commune est un élément important de notre budget tant au niveau du service ordinaire, que du service extraordinaire pour les travaux d'amélioration du réseau. L'année 2021 aura pour objectif principal de terminer le remplacement des conduites en plomb.

Le Collège communal a également pris la décision de procéder à l'engagement dans les mois à venir d'un collaborateur qui sera en charge de cette matière tant d'un point de vue administratif que technique, en coordination avec les autres services communaux. L'objectif poursuivi est une meilleure gestion de notre politique de l'eau et de construire une vision à moyens et longs termes.

Dans ce domaine aussi, la Région Wallonne impose un équilibre parfait entre les dépenses et les recettes d'eau. Notre action ainsi déployée afin de mieux maîtriser notre réseau se traduira inévitablement par une augmentation du coût vérité. Mais c'est le prix à payer pour garder notre eau!

> Le défi des pensions du secteur public

Grâce à une politique de nomination au sein des services communaux, notre Ville peut se féliciter de ne pas avoir une épée de Damoclès au-dessus de sa tête contrairement à une immense majorité de villes et communes belges. Les volets de cet immense défi ont été pris en compte afin de mieux maîtriser l'avenir.

> Le défi de la taxation de la population

Il est à noter que la taxation de notre population n'a plus évolué depuis de nombreuses années: aucune hausse des additionnels à l'IPP! Aucune hausse des additionnels au précompte immobilier. Notre objectif est de faire mieux avec les moyens mis à notre disposition par les citoyens.

> Le défi de la diminution des moyens des pouvoirs subsidiants

Faisant face à une diminution constante des moyens alloués par les pouvoirs subsidiants aux communes, le Collège communal veille à être toujours réactif lorsqu'une opportunité de subside se présente à notre commune. Il est important que nos projets puissent au maximum être repris dans une quelconque forme de subsidiations. Cela relève du bon sens en démultipliant les moyens et la saine gestion des deniers communaux.

> Le défi de la digitalisation et télétravail

La crise actuelle a mis en exergue le fait que l'outil informatique doit être pensé stratégiquement et être au centre des préoccupations des mandataires pour les prochaines années. Il doit non seulement permettre un meilleur fonctionnement administratif mais doit aussi être tourné vers les citoyens afin de leur faciliter la vie. Depuis un an, notre commune dispose d'un nouveau site internet qui permettra à l'avenir aux citoyens d'effectuer de nouvelles démarches et cela uniquement par voie électronique.

Au niveau des services administratifs, un système de gestion du courrier informatisé est en place depuis de nombreuses années permettant ainsi aux agents une politique de télétravail, votée par le Conseil communal, et avec la mise à disposition de matériel performant. Permettre à nos employés de pouvoir effectuer les tâches dévolues et ce dans les meilleures conditions

possibles, c'est assurer un fonctionnement moderne de notre commune, garantir la continuité des services communaux en prenant en compte le point de vue des citoyens.

L'évolution technologique est et restera au centre des attentions au cours de cette législature.

D'une manière plus générale, au niveau du budget ordinaire :

Les dépenses de personnel représentent 41,34 % de notre budget ordinaire. Une réflexion globale au niveau de la structure de notre administration est en cours et devrait être finalisée au cours de l'année 2021. Mieux maîtriser pour un meilleur service aux citoyens est la base de cette réflexion.

27,61 % de notre budget est dédié aux dépenses de fonctionnement. Une attention particulière depuis plusieurs années a été portée sur la compression de celles-ci sans pour autant mettre en péril le fonctionnement des services de notre commune. Il était important de déterminer les possibilités d'actions tant au niveau des dépenses obligatoires que facultatives. Il est essentiel de pouvoir remettre en question chaque dépense et analyser le bien-fondé de celle-ci et son ampleur afin de pouvoir prendre la meilleure décision possible pour l'administration communale: la bonne gestion des deniers communaux sous-tend toutes nos décisions en la matière.

Au niveau des dépenses de transferts (CPAS, Zone de Police, Zone de secours, fabriques d'églises, subventions diverses), celles-ci comptent pour 18,68 % du budget 2021. Nous ne pouvons malheureusement pas piloter ces postes aussi directement que les autres postes. Notre rôle est de veiller à l'intérêt de notre commune, de nos citoyens. Notre attention est des plus grande.

Les dépenses de dettes (12,37 %) composent la partie restante. Pour rappel, les charges de dette diminuent nettement au budget 2021, en raison de l'opération de rééchelonnement votée en mai 2020. Cela ne signifie pas que le solde des emprunts à rembourser a diminué, mais simplement que leur remboursement a été espacé dans le temps.

Au niveau des recettes, 24,75 % des recettes sont des recettes de prestations (recettes de services rendus par la commune, recettes de biens communaux et des ressources naturelles, produits de concessions, ...). 74,36 % des recettes sont, sont quant à elles, des recettes de transferts (taxes, subsides de fonctionnement tels le fonds des communes, fonds des frontaliers, ...). Le solde, reprend deux postes: 0,47 % sont des recettes de dettes (intérêts sur revenus placés, dividendes, remboursements tiers) et 0,42 % des recettes concernent une reprise de provision.

Nous noterons également qu'au point de vue des recettes, une analyse prudente a été réalisée afin d'évaluer celles-ci au plus proche de la réalité afin d'éviter toute mauvaise surprise.

D'une manière plus générale, au niveau du budget extraordinaire :

Notre budget extraordinaire 2021 est présenté en deux axes :

- Les projets inscrits pour 2021 :
 - Amélioration de voiries communales ;
 - Création de la Zone d'Activité Economique de Jamoigne en partenariat avec IDELUX ;
 - Création de terrains de tennis au niveau du Centre sportif communal de Jamoigne ;
 - Réfection des façades du CAT et de la Maison de Village de Chiny ;

- Amélioration de la distribution d'eau à la rue de l'Embarcadère à Chiny ;
- Renouvellement de l'éclairage public (LED) via un partenariat avec ORES ;
- Des projets visant au maintien du patrimoine communal.
- Les projets en cours mais à finaliser au cours de l'exercice à venir :
 - Aménagement du cœur de CHINY.
- Les projets en cours de montage administratif et financier :
 - Aménagement du bûcher à Moyen ;
 - Construction d'une salle polyvalente au niveau du Centre sportif communal ;
 - Construction d'un nouveau hall des travaux au sein de la ZAE de Jamoigne.

Comme par le passé, les divers travaux énoncés ci-dessus seront :

- soit subsidiés par la Région Wallonne et/ou la province de Luxembourg ;
- soit financés en fonds propres par prélèvement sur le Fonds de Réserve Extraordinaire ;
- soit financés par des emprunts.

De manière à ne pas alourdir les charges de dette à l'ordinaire dans les années à venir, nous devons veiller à étaler dans le temps la conclusion des emprunts, et donc l'aboutissement des projets.

Suite à l'élaboration du budget 2021, nous pouvons compter sur les marges de sécurité suivantes :

- Fonds de réserve ordinaire : 720.303,69 €
- Fonds de réserve extraordinaire : 450.959,32 €
- Provisions : 401.327,93 €

Le fonds de réserve extraordinaire devra faire l'objet d'une attention toute particulière dans les années à venir.

Conclusion :

La rigueur financière est toujours le point essentiel de la gestion communale.

Ce budget répond aux normes fixées par les prescrits de la circulaire budgétaire concernant le boni exigé à l'exercice propre.

Ce budget montre encore une fois que la dynamique de compression des coûts est en marche et est déjà bien présente au sein de la politique financière mais qu'elle ne met pas à mal la dynamique de projets et de retour vers les citoyens.

En présentant un budget en équilibre, qui tient compte des réalités actuelles, avec une fiscalité inchangée, nous ne pouvons que nous réjouir. Faire mieux avec les moyens disponibles est notre objectif.

Nous tenons à remercier tous les services communaux pour le travail effectué dans le cadre de ce budget et plus particulièrement la division financière et GRH pour leur expertise.



Loïc PIERRARD
*Echevin en charge
du Budget et des Finances*



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

AIDE AUX INDÉPENDANTS

La mission du CPAS est de garantir une vie digne à toutes et tous. Il s'adresse à toute personne dans le besoin, y compris les indépendants.

Si vous êtes indépendant et en difficulté, nous pouvons analyser votre situation et, le cas échéant, vous proposer une aide adéquate.

En premier lieu, une enquête sociale est réalisée par un travailleur social lié par le secret professionnel. Cette enquête permet de savoir si vous remplissez les conditions légales requises pour obtenir l'aide du CPAS et de déterminer l'aide la plus appropriée à votre situation sociale et financière.

Le CPAS peut vous aider de diverses façons :

- **revenu d'intégration ou aide financière** (en prenant en compte toutes vos ressources, dont les revenus professionnels issus d'une activité indépendante; votre coopération est importante afin d'avoir une vision complète des activités et des flux).
- **gestion des dettes personnelles** (planifier vos dépenses et maîtriser vos dettes non-liées à l'activité indépendante).
- **accès aux soins de santé essentiels** (remettre votre assurance maladie en ordre, prendre des frais à charge du CPAS...).
- **approvisionnement en électricité, en gaz et en eau** (redresser votre situation financière par rapport à vos factures d'énergie, fourniture minimale d'électricité...).

- **aide au logement** (trouver une solution temporaire ou permanente).
- **aide à l'emploi en cas de cessation de l'activité indépendante** (rechercher un emploi ou proposer une formation).

Pour en savoir plus:

> Consultez la brochure d'informations:

<https://www.mi-is.be/fr/etudes-publications-statistiques/guide-des-independants-et-le-cpas-mise-jour-aout-2020>

> Prenez rendez-vous avec une assistante sociale,

par téléphone au 061/32.53.39. Vous pourrez ainsi expliquer votre situation et être informé de vos droits et obligations

Depuis le 1^{er} mars 2020, les indépendants qui rencontrent des difficultés suite à la crise du coronavirus peuvent faire appel au droit passerelle pour interruption forcée. Renseignez-vous sur les conditions auprès de votre secrétariat social.



Joëlle DEBATY
Présidente du CPAS

PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) est un ensemble d'actions visant à assurer à chaque citoyen l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel. Il contribue à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Pour rappel, le PCS de la Ville de Chiny compte mettre en œuvre plusieurs actions sur cinq ans :

- Mise à disposition d'une zone de co-voiturage située dans le parking de l'administration communale (derrière le château) et d'un listing de personnes intéressées par le co-voiturage.
- Organisation de «Remise à niveau au permis de conduire théorique» pour les seniors.
- Organisation de formations au permis de conduire théorique en vue de passer l'examen théorique pour les jeunes et les chercheurs d'emploi.
- Listing des entreprises présentes sur la commune et des profils recherchés en termes d'emploi
- Listing des logements disponibles en location sur la commune.

Nous avons le plaisir de vous communiquer que la zone de co-voiturage sera à votre disposition à partir du 1^{er} janvier 2021 et que des panneaux indiquant l'aire de parking pour les citoyens souhaitant co-voiturer sont installés à l'entrée et sur le parking du Château du Faing.

Cheffe de projet:

Stéphanie RASKIN

E-mail: stephanie.raskin@chiny.be

Tél.: 061/32.53.59



Pour plus d'informations:

<http://cohesionsociale.wallonie.be/>

Suivez-nous sur notre page Facebook :

Plan-de-Cohésion-Sociale-Ville-de-Chiny



L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE CHINY VOUS PROPOSE LES SERVICES SUIVANTS :

EN TITRES-SERVICES :

Vous êtes débordé(e)s ... ?

Un petit coup de main en ménage ou en repassage serait le bienvenu ... L'ALE Titres-services de Chiny propose aux particuliers :

> Les services d'une aide-ménagère à domicile :

- Nettoyage de l'habitation et des vitres, lessive et repassage;

> Un service de repassage en centrale à Jamoigne (site de l'administration communale)

- Travail soigné, pliage personnalisé, petit raccommodage du linge à repasser.

OUVERTURE CENTRALE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 17h30.

Mercredi de 8h00 à 12h30.

A QUEL PRIX ?

1h00 de travail = 1 chèque titre-service de 9€ avec possibilité de déduction fiscale.



OÙ NOUS TROUVER ?

Rue du Faing 10 E à 6810 Jamoigne

Entrée via le parking du site de l'Administration communale.

EMPLOI :

Travailler dans le système titres-services en tant qu'aide-ménagère chez le particulier ou en centrale de repassage vous intéresse ?

Vous êtes demandeur d'emploi et vous disposez d'un véhicule... N'hésitez pas à prendre contact avec nous au 061 32 90 72 ou par mail à titres-services@chiny.be

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Jordane DUPONT

Responsable ALE Titres-services / Centrale de repassage :

061 32 90 72 ou au 0473 91 51 51

titres-services@chiny.be

Permanences :

Lundi de 8h30 à 12h30,

mardi et jeudi de 8h30 à 16h30.



En ALE :

Une aide pour vos petits travaux de jardinage, de bricolage, tonte de pelouses, taille de haies, entretien de parterres, balayage de feuilles mortes, déneigement des abords de l'habitation, nettoyage et petits travaux occasionnels pour des asbl locales, etc.

1h00 de travail = 1 chèque ALE de 5.95€ (possibilité de déduction fiscale).



Si vous souhaitez prêter des heures dans le cadre de l'ALE, vous devez être inscrit comme demandeur d'emploi et être au chômage complet indemnisé depuis 2 ans si vous avez moins de 45 ans et depuis 6 mois si vous avez plus de 45 ans ou être bénéficiaire d'un revenu d'intégration (CPAS) et prendre contact avec notre responsable.

A partir du mois d'octobre, le bureau ALE change de permanences ! Elles se tiendront les mardis et non plus les jeudis !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Manon KAISE

Agent FOREM

061 32 90 72 - ale.chiny@skynet.be

Permanences uniquement les mardis

de 09h00 à 15h00

ou 1 Mercredi/2 sur RDV.





Loïc PIERRARD
Echevin de l'Economie



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

ENVIE DE DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE À CHINY ?

Un nouveau parc d'activités économiques disponible fin 2021

Si vous êtes à la tête d'une activité en plein développement, si vous êtes à l'étroit dans vos murs actuels, si vous avez envie d'investir près de chez vous... IDELUX Développement conçoit un tout nouveau parc d'activités économiques mixtes d'une superficie de 3,5 ha à Jamoigne (Chiny).

Implantation, innovation, environnement, énergie, financement,... IDELUX Développement propose un accompagnement personnalisé aux entreprises qui le souhaitent.

Parc d'activités de Jamoigne



Ce parc d'activités, situé à la sortie de Jamoigne sur la N83 direction Florenville, est destiné à accueillir principalement des PME et TPE. IDELUX Développement met à votre disposition des parcelles équipées qui peuvent être adaptées à vos besoins.

Les travaux débuteront au printemps 2021 et porteront entre autres sur :

- la réalisation de nouvelles voiries pour desservir les nouvelles plateformes et accéder au parc du Faing ;
- la création d'un giratoire sécurisant les 2 accès du parc d'activités et l'entrée du village ;
- l'équipement de terrains : alimentation en eau, égouttage séparatif avec bassin d'orage, gaines pour fibre optique et réseau de basse tension ;
- la mise en place de l'éclairage public intelligent (LED) ;
- l'aménagement de piétonniers et d'espaces publics de qualité ;
- l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques.

Nos services aux entreprises

En plus de développer des infrastructures, IDELUX Développement propose également un accompagnement personnalisé aux entreprises, qu'elles soient situées ou non sur un parc d'activités.

IMMOBILIER

- Vente de terrains entièrement équipés ;
- Soutien dans les démarches nécessaires à l'achat d'un terrain (permis, autorisations techniques,...) ;
- 51 parcs d'activités économiques sur 1600 ha dont 4 thématiques : bois (Pôle Ardenne Bois), spatial (Galaxia), logistique (Ardenne Logistics) et sciences du vivant (Novalis) ;
- 80 000 m² de bâtiments mis en location (halls, centres d'entreprises).

FINANCEMENT

- Leasing immobilier via IDELUX Finances ;
- Prise de participation / prêt subordonné avec Luxembourg Développement ;
- Conseils vis-à-vis des sociétés de capital-risque.

AIDES À L'INVESTISSEMENT

- Assistance à l'échelon local, régional et européen ;
- Démarches administratives.

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

- Réalisation des demandes de permis d'urbanisme, d'environnement et uniques ;
- Soutien juridique (gestion des sols, des déchets, de l'eau,...).

INNOVATION

- Recherche de partenaires financiers, commerciaux et technologiques ;
- Aide au design d'un produit, à sa faisabilité technique et économique ;
- Conseil en propriété intellectuelle ;
- Conseils en énergie ;
- Assistance aux montages de dossiers d'aides publiques.

Envie d'en savoir plus ? Contactez-nous !

Julien TYCHON - Conseiller entreprises
Tél. +32 63 23 19 12 - GSM +32 492 19 06 88
julien.tychon@idelux.be

LE NOUVEAU PONCEAU DU FAING

Amis badauds, promeneurs, flâneurs, visiteurs, comment ne pas se réjouir de la construction de ce magnifique ponceau en remplacement de ce «...petit pont de bois qui ne tenait plus guère que par un grand mystère...»*

Cette belle réalisation, de qualité, équipée d'une main-courante, permet à nouveau un accès totalement sécurisé vers le Château du Faing (côté complexe sportif).

Cette ouverture vers le parc du château, faisant partie intégrante des sentiers de Grande Randonnée (GR 16), accueille nombre de visiteurs sportifs et autres.

L'exécution de ce bel ouvrage a été exécuté par les ouvriers de notre Service Travaux. Merci à eux.

* «Le petit pont de bois» (Yves Duteil)



Alain MAITREJEAN
Echevin des Travaux





Loïc PIERRARD
Echevin des PME



BOUCHER DU FAING

Boucherie - charcuterie artisanale proposant un vaste choix de viandes sélectionnées avec soin, mais aussi fromages et plats traiteur.

Zone d'activité:

Rue du Faing, 13 à 6810 JAMOIGNE

Horaires d'ouverture:

Lundi: fermé

Mardi et Mercredi: 9h-12h30/14h30-18h30

Jedi: 14h30-18h30

Vendredi: 9h-12h30/14h30-19h

Samedi: 9h-15h (non stop)

Dimanche: fermé

Contact:

Personne de référence:

Jean HOLTZHEIMER

Numéro de contact:

061/51.16.71 ou GSM: 0473/35.16.72

Adresse email:

bocheriedufaing@hotmail.com

Page facebook:

bocher.dufaing



Objet, secteur d'activité:

CLUB LIBERTIN

Public cible:

Pour couples, hommes et femmes célibataires

Zone d'activité:

Rue Albert 1^{er}, 134 à 6810 PIN

Contact:

Personne de référence:

ROMEO

Numéro(s) de contact:

+32 471 03 71 39

Horaires de contact et/ou ouverture:

1 vendredi par mois et tous les samedis

- Vendredi 21h - 4h
- Samedi 20h30 - 5h (hors période covid)

Adresse email:

info@lefrisson.be

Site internet:

<https://lefrisson.be/>

Présentation:

«La création du Club est partie d'un constat assez simple de 3 amis qui ne se retrouvaient plus du tout dans les clubs libertins d'aujourd'hui et ils ne correspondaient plus aux attentes et recherches du groupe.

On a donc décidé, avec un cahier des charges très strict, de faire un Club à notre image et intégrer toutes nos valeurs, comme une hygiène irréprochable, et surtout un lieu pour faire la fête et se divertir dans le respect le plus total. En somme créer un lieu d'exception, déjà tant reconnu en à peine 2 ans d'existence.»

Le Frisson: la rencontre du luxe et de la luxure, où tout est autorisé et rien n'est obligatoire...



MILLE ET UNE MIETTES BOULANGERIE

Objet, Secteur d'activité: Boulangerie – Pâtisserie

Zone d'activité:

Rue de Virton, 46
6810 VALANSART

Horaires d'ouverture:

Lundi: 7H00 – 13H00

Mardi: fermé

Mercredi: 7H00 – 12H00 / 13h30 – 18H00

Judi: 7H00 – 13H00

Vendredi: 7H00 – 13H00

Samedi: 07H30 – 12H00 / 13H30 – 17H00

Dimanche: 07H30 – 12H00

Contact:

Personne de référence:

Pauline LEQUEUX

Adresse mail:

paulinelequeux86@gmail.com

Numéro de contact:

061/65 60 66

Page Facebook:

« milleetunemiettes »

Présentation:

Depuis déjà un an, Pauline et son équipe vous proposent pains, viennoiseries, pâtisseries, tartes et gâteaux...

Chaque jour, un pain gris « spécial » avec ou sans graine est cuit en plus des classiques: le blanc et le seigle.

Le week-end, une large gamme variable de viennoiseries rend vos petits-déjeuners gourmands (pain au chocolat, croissant, choco-crème, couque caramel beurre salée, tresse noix de Pécan...). Et cerise sur le gâteau: un « petit salé » comme zakouski, entrée ou souper vous surprendra.

Pour vos goûters, anniversaires et réunions entre amis ou en famille, les tartes et gâteaux sont élaborés au fil des saisons.

A partir de ce 26 octobre, un service de livraison à domicile est organisé dans les villages voisins si les heures d'ouverture du magasin ne vous conviennent pas.

« Chez 1001 miettes, tout est fait maison! »

TREE-CONSULTING



Objet, Secteur d'activité:

- diagnostic et expertise de la santé des arbres;
- analyse du risque pour la sécurité routière et la sécurité du public en cas de chute d'un arbre;
- cartographie du patrimoine arboré;
- proposition de mesures de gestion lors d'aménagements urbains;
- proposition d'un programme d'interventions.

Siège social: Rue de la Butte 3a à 6810 IZEL

Zone d'activité: Belgique, moitié nord de la France et Luxembourg

Public cible: Organismes publics (Commune, Provinces, Régions et propriétaires de patrimoine arboré conséquents).

Contact

Personne de référence:

Florian MERENNE

Adresse mail: infos@tree-consulting.be

Numéro de contact: 0460/96.45.11

Horaires de contacts et/ou ouverture: en tout temps

Adresse email: infos@tree-consulting.be

Site internet: tree-consulting.be

Présentation:

Créée en 2016, l'Entreprise Tree-Consulting est spécialisée dans le diagnostic, l'expertise approfondie des arbres et la gestion de l'arbre en milieu urbain.

Elle est gérée par **Florian MERENNE**, gradué en agronomie, garde forestier et arboriste-conseiller indépendant dans le domaine des arbres fruitiers et d'ornement. Il acquiert le label QTRA (Quantified Tree Risk Assessment), méthodologie permettant d'évaluer et quantifier le risque potentiel de dommages et dégâts suite à la chute d'arbres ou de branches.

Les services proposés sont:

- **Inventaire détaillé des arbres** (reprenant l'ensemble des données du diagnostic phytosanitaire. Il permet de se rendre compte de la situation actuelle des arbres dans leur environnement);
- **Plan des interventions** (permet de planifier les travaux (tailles et soins) à réaliser pour conduire au mieux les arbres, améliorer leur environnement et veiller à la sécurité des usagers);
- **Plan d'aménagement urbain** (dans les cas de travaux de voiries, travaux du réseau souterrain, constructions, ... le tronc ou le système racinaire peut être soumis à des blessures ou altérations. Lorsque la conservation des arbres fait partie intégrante du projet, il est proposé un plan d'aménagement permettant de conserver et intégrer l'arbre dans le paysage urbain);
- **Cartographie des arbres** (arbres dangereux ou nécessitant des soins sont rapidement identifiés).

LA COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) DE LA VILLE DE CHINY...

Un nouveau visage dans notre paysage communal...

La Coordination ATL de la Ville de Chiny, assurée pendant plus de 16 ans par **Bénédictte BRIEL**, change de visage.

En effet, partie vers d'autres horizons, pas très lointains, Bénédictte a laissé la place à **Nathalie MORETTE**, arrivée le 1^{er} octobre 2020.

Cette dernière n'est toutefois pas totalement une inconnue. Assistante sociale de formation, elle assure cette fonction en tant qu'intérimaire au sein de la crèche communale «Les P'tits Pinsons» depuis octobre 2019.

Elle connaît très bien le secteur de l'ATL et elle participait déjà, comme invitée, à la Commission Communale de l'Accueil de Chiny depuis 2012. Elle a également donné l'une ou l'autre formation à nos équipes d'accueillantes extrascolaires.

Créative, dynamique et passionnée par ce domaine de l'accueil de l'enfance, elle souhaite développer davantage les partenariats, l'offre des activités et la qualité des accueils présents sur notre Commune.

La Coordination ATL... Pour qui ? Pour quoi ?

Pour vous, parents et enfants...

Les vacances arrivent, quels stages sont organisés pour mon enfant ?

Vous aussi vous vous êtes déjà posé ce genre de questions ?

Existe-t-il des activités pour mon enfant de 4 ans ?

Mon enfant est en situation de handicap... A quelles activités peut-il participer ?

Je travaille jusqu'à 18h, existe-t-il un accueil pour mon enfant ?

J'ai 10 ans et je m'ennuie seul à la maison le mercredi après-midi... Qu'est-ce que je peux faire ?

Et bien la Coordinatrice ATL est là pour pouvoir vous répondre et vous informer. Par téléphone, lors d'une rencontre, en alimentant le site Internet de la Commune et la page Facebook ATL Chiny, par la réalisation d'une brochure ou d'un article dans la Revue communale...

Via la réalisation d'un état des lieux tous les 5 ans et en allant à la rencontre des parents et des enfants lors de certaines organisations, elle veillera également à rester attentive à leurs besoins et à les relayer à la Commission Communale de l'Accueil. Celle-ci réfléchira, avec tous ses partenaires, à comment y répondre au mieux grâce aux ressources de chacun.

Pour vous aussi organisateurs d'activités et professionnels du terrain...

En plus de veiller, avec les organisateurs d'activités, à ce que l'offre corresponde aux besoins des parents et des enfants, et qu'elle soit cohérente dans leur programmation, la Coordinatrice ATL favorise les rencontres entre opérateurs et la mise en place de synergies et de partenariats.

Elle a également une mission essentielle dans l'accompagnement à la qualité de l'accueil extrascolaire via :

- > l'aide à la réalisation du projet pédagogique avec les équipes,
- > l'organisation de réunions pédagogiques et de formations continues.

Je suis accueillante extrascolaire et je travaille seule dans mon accueil. Parfois, je suis perdue face à certaines situations. J'aimerais pouvoir échanger avec mes collègues des autres implantations et des autres réseaux afin de trouver des pistes de solutions. Qui peut nous réunir et nous guider ?

J'aimerais proposer des ateliers pour les enfants sur ma Commune. Où puis-je les organiser ? Serait-il possible de m'associer avec une autre organisation déjà existante ?

Je suis directrice d'école et responsable de l'accueil extrascolaire. Qui peut m'accompagner pour la réalisation de mon projet pédagogique avec mon équipe ?

La Coordination ATL... Une Commission, un cycle de 5 ans et des objectifs en vue du développement quantitatif et qualitatif de l'accueil des enfants de 2,5 ans à 12 ans durant leur temps libre sur le territoire communal.

La Coordinatrice ATL ne travaille pas seule. Sous l'égide de l'Echevine de l'accueil, **Annick BRADFER**, elle réunit la Commission Communale de l'Accueil, composée de représentants du Conseil communal, des parents, des écoles et des opérateurs d'accueil.

Tous les 5 ans, un état des lieux est réalisé pour recenser toutes les activités proposées sur le territoire communal à destination des enfants de 2,5 ans à 12 ans durant leur temps libre, ainsi que les besoins des parents, des enfants et des professionnels/animateurs de terrain.

C'est à partir de cette analyse que la Commission Communale de l'Accueil proposera des objectifs de développement pour les 5 prochaines années dans le Programme de Coordination Locale de l'Enfance (CLE).

Sur la commune de Chiny, nous en sommes à la réalisation de cet état des lieux pour la 4^{ème} fois.

Nathalie MORETTE :

- > a reçu les réponses des parents à un questionnaire distribué en début d'année scolaire ;
- > rencontre actuellement tous les opérateurs d'activités ;
- > a rencontré les enfants via des animations dans les écoles.

Les résultats de cette enquête et les objectifs du Programme CLE vous seront communiqués dans la prochaine Revue communale.

Personne de contact pour la Coordination ATL de la Ville de Chiny :

Nathalie MORETTE

Tél. : 061/32.53.29 – GSM : 0498/16.43.59

E-mail : nathalie.morette@promemploi.be



Les Coordinations Accueil Temps Libre (ATL) ont été mandatées par la Ministre **DESIR** pour organiser l'accueil des enfants des familles n'ayant aucune autre solution de garde les 9 et 10 novembre 2020.

Cet accueil a été l'occasion pour notre Commune de réunir autour de la table la nouvelle Coordinatrice ATL (**Nathalie MORETTE**), l'Echevine de l'enseignement et de l'ATL (**Annick BRADFER**), les Directrices d'écoles des 3 réseaux d'enseignement (**Laurence GILLET**, **Myriam BASTIN** et **Sonia ZAHIER**) et le Responsable du Centre sportif de Jamoigne (**Cédric BAUDLET**) pour penser cette organisation en partenariat.

Après avoir relevé les besoins des familles, 4 enfants, fréquentant les écoles de Termes et d'Izel, ont été accueillis au Centre sportif durant ces 2 journées. Ils ont été encadrés par des moniteurs du Centre, **Guillaume OOSTERHOF**, **Victoria HENROTTE** et **Arnaud RIGAUX** et pris en charge par les accueillantes extrascolaires durant le temps de midi ainsi que le matin avant 9h (**Christine TAILLANDIER** et **Lindsay RUELLE**).

Les enfants ont eu l'occasion de découvrir des activités diverses et variées telles que :

- > Des jeux de stratégie et de construction ;
- > Des ateliers culinaires (sablés et cake au yahourt) ;
- > Des parcours psychomoteurs avec différentes variantes ;
- > Des jeux de société ;
- > Différentes activités alliant les notions de rythme et de vitesse ;
- > Des jeux de balle.

L'animatrice et l'une des accueillantes ont échangé avec la Coordinatrice ATL lors de son passage pendant les activités. Elles ont exprimé leur enthousiasme quant à ce mode d'organisation pour les enfants et ce, tous réseaux confondus. En plus du lieu de neutralité proposé, cela avait permis à ces enfants de ne pas se retrouver seuls dans leurs accueils et de pouvoir découvrir des activités qui sortaient de l'ordinaire.

Nathalie MORETTE

Coordinatrice ATL de la Ville de Chiny

REPRISE DES ACTIVITÉS AU CENTRE SPORTIF LE 1^{er} SEPTEMBRE 2020



Suite à la 1^{ère} vague de « Covid-19 » et donc à la fermeture complète du Centre sportif, de mars à septembre 2020, nous avons hâte de réouvrir la piscine ainsi que les salles afin de pouvoir à nouveau accueillir les écoles ainsi que les clubs sportifs. Tout a été mis en œuvre pour que les règles sanitaires soient respectées: diverses entrées suivant les locaux utilisés, sens différents de circulation, désinfection des mains dans les halls ainsi qu'à l'entrée de chaque local, port du masque obligatoire pour les plus de 12 ans et nettoyage minutieux des locaux par le personnel d'entretien attaché au centre, désinfection régulière des zones à risques (poignées de portes, interrupteurs, rambardes, ...)

Dès la rentrée scolaire au 1^{er} septembre, nous avons retrouvé notre rythme de « croisière ». L'occupation de la piscine, par les écoles, a été peu modifiée par rapport au planning de l'an dernier.

Concernant les cours de natation en club après journée, nous avons dû constater une légère baisse du nombre d'affiliés (+/- 10%). Ce qui est bien évidemment compréhensible suivant, peut-être, la crainte de réinscrire les enfants en cette période « covid » (ce qui est également le cas dans les autres disciplines sportives). Néanmoins 402 enfants sont inscrits pour les cours de natation, 34 ados, 29 adultes et 106 personnes pour les cours d'aquagym. Tous étaient heureux de reprendre les cours pour la saison 2020-2021. L'ensemble des cours maintenus ont permis de garantir l'emploi de nos 6 moniteurs encadrant les activités en piscine de 8h30 à +/- 21h30 du lundi au vendredi de même que le samedi matin.

A noter que, suite à la décision du Collège communal en août dernier, la piscine restera fermée au public le week-end en période scolaire ainsi que lors des congés scolaires et ce jusqu'à une date indéterminée, en fonction des décisions sanitaires.

Concernant les activités destinées aux enfants de l'enseignement primaire, et vu la situation, nous avons été dans

l'obligation d'annuler l'activité triathlon en septembre, le cross Adepts du 26 novembre ou encore la traditionnelle compétition de natation en décembre. N'ayez crainte, nous mettrons les bouchées doubles pour la saison prochaine, et ce, en gardant l'élan sportif qui caractérise notre Centre.

A l'heure actuelle, nous sommes dans l'incapacité de déterminer si les activités pour les + de 12 ans seront permises en janvier 2021! Sachez néanmoins que nous restons à disposition des clubs, des sportifs ainsi que des particuliers pour toute demande de location de salle pour la pratique sportive. Il reste encore quelques périodes libres pour la location en semaine ainsi que le week-end. Par exemple, le grand hall qui peut accueillir des disciplines comme les sports ballon (basket, foot, handball, mini-foot, poul-ball, ...), les sports raquettes (tennis, badminton, tennis de table). La salle, située à l'étage, de 15 m par 15, peut être utilisée pour la gymnastique, les arts martiaux ou encore la danse (équipée de miroirs). La salle de psychomotricité est disponible pour de jeunes enfants ou pour des activités en petit groupe, yoga, gym douce (activités statiques). La salle de classe accessible pour toutes réunions de clubs, associations (+/- 30 personnes).

Pour toute information, veuillez contacter nos bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h à 16h au 061/22.81.60 ou via l'adresse mail : centre.sportif.jamoinne@chiny.be

Nous espérons de tout cœur que la situation sanitaire évoluera de manière favorable et que nous pourrons fêter ensemble, en juin prochain, les 10 ans de réouverture du Centre sportif de Jamoigne!

En attendant, prenez soin de vous et « Sportez-vous » bien!



Cédric BAUDLET

Gestionnaire du Centre Sportif
Communal de Jamoigne



Annick BRADFER

Echevine des Sports

STAGES CARNAVAL 2021 - Du lundi 15 février au vendredi 19 février 2021

Stages	Age	Activités proposées	Tarifs	Référence
Les Gilles de Binche	3-5 ans	Eveil des sens, psychomotricité, ateliers créatifs et culinaires	45 € la semaine en 1/2 journée	
85 € la semaine en journée	CS-1714			
Les Clowns du mardi gras	5 à 8 ans	Multisports, cirque/ magie, ateliers créatifs et culinaires	85 € la semaine	CS-1715
Les Arlequins	8 à 12 ans	Activités de coopération, jeux de société et de stratégie	75 € la semaine	CS-1716

Après-midi carnavalesque prévue le vendredi 19 février pour tous les enfants présents lors de stages.

Informations pratiques:

- Activités encadrées de 9h à 16h ou de 9h à 12h pour les petits inscrits en 1/2 journée;
- Garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h30;
- Prendre son pique-nique complet pour le midi ainsi que des collations pour le matin et l'après-midi;
- Piscine tous les jours;
- Tenue sportive recommandée (t-shirt usagé ou tablier pour les ateliers créatifs);
- Inscriptions en ligne sur www.chiny.be;
- Renseignements : centre.sportif.jamoinne@chiny.be ou par téléphone au 061/22.81.60 du lundi au vendredi de 8h à 16h.

BE WAPP 2020 : GRAND NETTOYAGE D'AUTOMNE

« Celui qui a ramassé une fois dans sa vie ne jettera plus jamais ! »



Devant la problématique de propreté publique et un souhait fort de non seulement rendre nos lieux de vie agréables et notre environnement quotidien plus propre, mais aussi de véritablement conscientiser afin de faire changer les comportements de manière durable, des nombreux bénévoles se sont mobilisés pour la 6^{ème} édition de l'opération "BE WAPP 2020 - pour une Wallonie plus propre", initiative de la Région Wallonne.

Initialement prévu au mois de mars 2020, le grand nettoyage de printemps reporté au 24, 25, 26 et 27 septembre, est devenu exceptionnellement le grand nettoyage d'automne.

Un tout grand merci à tous les bénévoles qui, bravant la météo capricieuse et les contraintes dues à la crise sanitaire, ont donné de leur précieux temps pour ramasser masques, canettes, langes, plastiques, verres et tous ces autres déchets sauvages jetés le long des chemins et des cours d'eau par des personnes peu soucieuses de leur environnement.

De ces journées « Be Wapp 2020 », on peut retenir :

- Contrairement aux années précédentes, où les associations mobilisaient leur réseau de bénévoles, il y a eu moins de participants. Les restrictions dues à la pandémie de Covid 19 n'ont pas permis aux écoles et à la plupart des associations de nous rejoindre.
- **7 équipes citoyennes avec 34 participants ;**
- **3 équipes associatives avec 85 participants.**

Quant aux déchets, les masques buccaux constituent la particularité de cette année. Et le constat reste toujours décevant :

- **36 sacs bleus** (pour les emballages PMC) ;

- **33 sacs transparents** (pour les déchets tout venant non recyclables) ;
- **4 m³ encombrants.**

A la fin de l'opération, c'est un total de **34,37 km de voiries** qui ont nettoyées.

Nous avons donc ainsi contribué à rendre nos villages plus propres.

Par ailleurs, le manque de civisme que nous ne cessons de déplorer ne décourage pas notre enthousiasme à participer l'année prochaine à cette vaste opération qui, rappelons-le, est une affaire de tous.

Les dates de la 7^e édition du Grand Nettoyage de Printemps sont déjà connues : nous vous donnons rendez-vous les 25, 26, 27 et 28 mars 2021. Mais en attendant, continuons à jeter nos déchets à la poubelle.

Bravo et merci encore une fois :

- Aux équipes citoyennes : La Goffamily, Ce soir je serai à la poubelle pour danser, Licorne, Famille 6810, Le Foyer, La Roche, ainsi que ceux qui ont fait partie de mon équipe.
- Aux comités de village de Suxy, de Romponcelle et à la Provonçoise.

Vovo KAMBU

Echevine de l'Environnement



LA CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Nous voici arrivés au moment de dresser le bilan de la première campagne de stérilisation des chats errants qui s'est déroulée les 9 septembre, 23 septembre et 14 octobre 2020 sur notre territoire.

Au regard de nombreux signalements de chats errants dans nos villages, la Ville de Chiny a décidé de réagir en signant une convention avec la SRPA d'Arlon afin que celle-ci se charge de la capture, de la stérilisation et de l'identification de chats errants, c'est-à-dire des chats non identifiés, sans propriétaire officiel ou sans détenteur.

Pourquoi les stériliser ?

La stérilisation des chats errants est importante pour plusieurs raisons, et notamment pour que soit limitée toute nuisance due à leur prolifération et faciliter la cohabitation entre habitants partageant un même lieu de vie.

Bilan des trappes

A ce jour, nous en sommes à 16 femelles et 19 mâles capturés. La SRPA a pu résoudre des problématiques conséquentes du côté de Suxy, Moyen, La Hailleule ainsi que sur Izel, Valansart et aussi Prouvy.

Conscients du fait qu'il reste encore du pain sur la planche mais rassurés par le résultat positif réalisé au cours de cette 1^{ère} campagne, nous avons décidé de reconduire le partenariat avec la SRPA en 2021.

L'adoption

Il est nécessaire de savoir qu'une fois stérilisés, soignés et pucés les chats les plus sauvages ont été relâchés dans leur lieu de vie. Par contre, ceux qui semblaient sociables ont pu être proposés à l'adoption.

Quant aux quelques chatons attrapés, ils ont dû commencer par se familiariser au contact des humains, notamment via des

familles d'accueil, et ceci était également une mise en quarantaine pour s'assurer de leur bonne santé avant de trouver par la suite des familles qui leur accorderont ainsi une vie confortable par rapport à un avenir qui les attendait en tant que chats errants, exposés : au froid, aux accidents, aux maladies, etc.

La Ville de Chiny s'occupe de chats errants, et vous des chats domestiques.

Il nous faut rappeler que la SRPA ne réalise donc aucune stérilisation pour les chats appartenant à des particuliers.

Si vous êtes propriétaire d'un chat domestique, si vous vous êtes attachés à un chat qui vient toujours miauler devant votre porte ou si vous jugez qu'un chat que vous nourrissez régulièrement vous appartient, vous êtes alors concerné(e) par l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la stérilisation des chats domestiques du 15 décembre 2016 (entré en vigueur le 1^{er} novembre 2017). Concrètement :

- Les chats nés après le 1^{er} novembre 2017 doivent être stérilisés avant l'âge de 6 mois.
- Les chats nés avant le 1^{er} novembre 2017 doivent être stérilisés au plus tard le 1^{er} janvier 2019.

Toutes les informations figurent dans la brochure

<http://bienetreanimal.wallonie.be/files/documents/depliant-chat.pdf>

Pour terminer, nous vous recommandons vivement à stériliser vos chats pour éviter les abandons de chatons qui viennent regonfler le nombre de chats errants.



Vovo KAMBU

Echevine du Bien-être animal

VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!



Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans ! Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ? Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.



www.mobilit.belgium.be



NOS CENTENAIRES MISES À L'HONNEUR

La Ville de Chiny a eu le grand plaisir de fêter 3 centenaires résidant dans notre Commune.



Mme Jeanne ANTOINE est née à Laneuville / Moyen le 21 août 1920.

La famille comptait 3 enfants : Jeanne, Marcel et Suzanne.

Dès son mariage en 1949, elle s'installe avec son époux, Jean, à Les Bulles où elle réside toujours.

Durant toute sa vie, elle a été agricultrice aux côtés de son mari. Ils étaient d'ailleurs les premiers à posséder un tracteur dans le village.

De leur union sont nés 3 enfants, 6 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Jeanne a toujours vécu une existence toute simple et heureuse entourée de l'amour de tous les siens qui le lui rendent avec bonheur.



Mme Marthe BOYEN est née à Lathuy (Brabant wallon) le 19 décembre 1919.

Fille d'agriculteurs, elle épouse Auguste Boyen en 1939.

De leur union est née une fille, 2 petits-enfants et 1 arrière-petite-fille.

Sa fille venant régulièrement en séjour à Suxy tombe sous le charme de ce village. Elle y achète donc un terrain et y construit son habitation dès 1993.

Mme BOYEN, vivant seule, rejoint sa fille en septembre 2010. Elle s'est beaucoup occupée de ses petits-enfants et particulièrement de son petit-fils.

Ses occupations préférées étaient la lecture, les promenades et surtout la politique sur laquelle elle était incollable.



Mme Marie-Thérèse LEROY épouse de feu **Louis MOTCH** (ancien Bourgmestre dans les années 50).

Née le 20/09/1920, Thérèse (son prénom habituel) est la fille aînée d'Alfred LEROY et d'Aline THEATRE. Elle a trois frères : Fernand, Paul et Alfred LEROY.

Mariée le 6 janvier 1945 (les GI américains posent sur sa photo de mariage), elle est maman de 5 enfants : Anne-Marie (Annie), Christiane, Lucien (Lulu), Alfred (Freddy) et Jean-Louis. Elle est aussi grand-mère de 14 petits-enfants et a 19 arrière-petits-enfants.

Après des allers-retours vers Jemappes (Mons) et Arlon, Marie-Thérèse est toujours revenue dans notre belle Commune.

Actuellement, suite à une chute, elle réside depuis août 2018, à la Résidence Lauzelle à Louvain-la-Neuve et profite des visites journalières de ses filles, habitant tout près, et de ses garçons.

Annick BRADFER

Echevine des Aînés



NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA VILLE DE CHINY



Comme nous l'avons annoncé sur notre page Facebook en juin dernier, notre site internet a été «relooké»!

Celui-ci est désormais plus pratique et aisé pour y surfer en toute facilité.

Vous y découvrirez notamment les Services communaux (administratifs, etc), l'annuaire de nos «Petites et Moyennes Entreprises», la gestion du Centre sportif communal, nos dernières actualités, et de nombreuses autres informations dans les domaines touristique, culturel, etc.

Notre nouveau site dispose également d'un bouton «Alertez-nous» destiné à nous transmettre des informations (événements

dont vous avez été témoin sur la voie publique, travaux, lampe d'éclairage publique qui ne fonctionne plus, etc.).

Vous y trouverez également le formulaire permettant d'obtenir une indemnité forfaitaire de 40€, laquelle sera remboursée sur votre compte en banque.

Celle-ci est octroyée uniquement en faveur des personnes qui sont en chômage économique, depuis le 1^{er} novembre 2020, en raison de la crise du Coronavirus.

Enfin, vous pourrez également, une fois le formulaire reçu par voie postale, communiquer l'index «Eau» repris sur votre compteur (Vie Pratique – Relevé annuel du compteur d'eau).

Bonne visite sur «www.chiny.be»!



Christelle POIRET

Chargée de la Culture et Communication



Sébastien PIRLOT

Bourgmestre

SEMAINE DE L'ARBRE 2020: QUI DIT ARBRES FRUITIERS DIT BIODIVERSITÉ...



Cette année, la traditionnelle semaine de l'arbre met à l'honneur les arbres fruitiers, arbres des vergers.

La Ville de Chiny fait partie des 60 communes désignées à travers la Wallonie pour participer à la distribution gratuite des plants au public, suite à notre candidature à l'appel à projet «Semaine de l'arbre 2020».

En raison des mesures sanitaires, les diverses animations initialement prévues (activités en collaboration avec les élèves de la section horticole de l'Athénée Royal d'Izel et la Bibliothèque de Jamoigne) durant de la Semaine de l'Arbre ont malheureusement été annulées.

Seule la distribution gratuite de plants d'arbres et arbustes d'espèces indigènes variées a été maintenue. Et si nous avons opté pour la formule drive-in, c'était précisément par souci de prudence pour la sécurité sanitaire de tous et afin d'éviter le moindre rassemblement de plusieurs personnes. Ce qui aurait pu potentiellement propager le virus de Covid-19.

Ainsi, durant toute la matinée ensoleillée du samedi 28 novembre, vous étiez incroyablement nombreux à venir chercher un plant de votre choix parmi les dix essences proposées: Charme, Cassis,

Framboisier, Groseillier, Hêtre, Noisetier, Pommier sauvage, Prunellier, Poirier sauvage, et Pommier basse-tige fournies par le SPW, Direction des Espaces verts.

Nous tenons à remercier Mme **Nathalie LEMOINE**, du Département Nature et Forêts, et son équipe.

Nous remercions M. **Alain MAITREJEAN**, Échevin de travaux, ainsi que nos agents communaux. C'est dans la joie, la bonne humeur et le strict respect des consignes que nous avons réussi à distribuer plus de sept cent cinquante plants.

Nous remercions également toutes celles et ceux qui sont venus chercher les plants: votre participation massive à cette action est pour nous un signe d'engagement actif à la sauvegarde de la biodiversité de notre commune.

Subventions à la plantation

Vous souhaitez aménager vos terrains avec des arbres, des haies ou des fruitiers? Découvrez le nouveau régime de subventions octroyé par la Wallonie.

Comment ?

En introduisant une demande de subvention (1 mois avant la réalisation des travaux) à la Direction de la Nature et des Espaces verts via un formulaire disponible en ligne sur le portail de la biodiversité: <http://biodiversite.wallonie.be> (rubrique «Agir», onglet «Subvention à la plantation»)



Vovo KAMBU

Echevine de la Nature et Forêts

BIBLIOTHÈQUE DE JAMOIGNE

Le saviez-vous ?

A contrario du premier confinement, la Bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels!

Nos collections restent accessibles à vos envies culturelles aux horaires habituels!

- Mercredi de 13h à 18h30
- Jeudi de 9h à 16h30
- Vendredi de 13h à 18h00
- Samedi de 8h30 à 12h30

Et si vous souhaitez être mieux informé (activités, nouveautés...), n'hésitez pas à liker notre page facebook:  Bibliothèque de Jamoigne

ou à consulter notre catalogue en ligne: http://www.bibliotheques.province.luxembourg.be/iguana/www.main.cls?p=*&v=*



Connaissez-vous Lirtuel ?

Lirtuel, la Bibliothèque publique en ligne mise à disposition par la Fédération Wallonie Bruxelles vous permet d'emprunter gratuitement des livres numériques! En cette période difficile, vous pouvez emprunter jusqu'à 8 livres!

Venez découvrir son large choix d'ouvrages pour petits et grands, sans frais, via le lien suivant: <http://www.lirtuel.be>



Parlons projet!

Dans le cadre de l'appel à projet «La fureur de lire» proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la bibliothèque et «Les Créatellers» ont collaboré au projet de l'Athénée Royal d'Izel: «Géographie et littérature: découverte de l'univers de... l'Univers».

Celui-ci a permis, aux élèves de première année commune de **Mme MAÎTREJEAN**, de réaliser de nombreuses activités notamment l'acquisition de plusieurs dizaines de livres sur l'Espace et l'Univers. Ces acquisitions ont permis aux élèves de découvrir l'Univers par des ateliers lecture en classe, des travaux de recherches ...

En parallèle à ces animations pédagogiques, la bibliothèque a accueilli l'exposition «Objectif Lune» via le soutien de la Bibliothèque de la Province de Luxembourg. Si celle-ci est restée en rotation du 14 au 17 novembre dans nos locaux, l'objectif final était de la positionner en orbite géostationnaire dans les locaux de l'Arizel. Mission réussie le 20 novembre!

Pour fêter dignement ce lancement, «Les Créatellers» ont organisé, dans le cadre des ateliers mensuels à la bibliothèque, un atelier artistique le 14 octobre pour les enfants de moins de 12 ans. Plaisir, sourire et bonne humeur étaient au rendez-vous! Ce beau partenariat a permis, en plus des usagers ayant fréquenté la bibliothèque et l'atelier, aux élèves de 1C et de 4, 5 et 6^{ème} primaire de l'école fondamentale (plus de 220 élèves) d'apprendre plus sur notre seul satellite naturel.



Loïc LONGIN
Bibliothécaire dirigeant

FÊTE LAÏQUE 2021, LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

Votre enfant est en 6^{ème} primaire et entrera en secondaire en septembre prochain? Et s'il fêtait cette étape avec d'autres jeunes de son âge et ses proches? Avec la Fête laïque, c'est possible!

La Fête laïque permet aux enfants de marquer le passage important de l'enfance à l'adolescence. Elle consiste en un **spectacle préparé par et pour les enfants** qu'ils présentent sur scène, au printemps, devant leur famille. En se basant sur des sujets de société: solidarité, écologie, pauvreté, migration... ils font part aux adultes du regard qu'ils portent sur le monde.

La Fête laïque est un moment précieux pour les enfants! C'est l'occasion de rencontrer d'autres jeunes et de partager des moments de réflexion, de solidarité, de rires et de bonne humeur!

Psssst... l'année 2021 sera particulière! En effet, les enfants inscrits en 2020 qui ont malheureusement vu leur fête annulée en raison du covid-19 et ceux inscrits pour 2021 prépareront

ensemble le spectacle, les anciens partageant aux plus jeunes leur expérience liée à leur entrée en secondaire.

Informations pratiques

La Fête laïque de votre région se déroulera **le samedi 24 avril 2021 à 15h00 (Virton - lieu à confirmer)**. Elle s'adresse à tous les enfants de 6^{ème} primaire. Les frais sont pris en charge par les comités locaux et l'entrée au spectacle est gratuite.

Plusieurs rencontres sont organisées préalablement pour la cohésion du groupe et la création du spectacle. Il est dès lors important d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

Inscriptions: CAL/Luxembourg ASBL

061/22 50 60 ou courrier@cal-luxembourg.be
www.calluxembourg.be

IDELUX ENVIRONNEMENT: LES LANGES, DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES? NON, NON, NON!



À partir du 1^{er} janvier 2021, les langes sont à jeter dans les déchets résiduels... Car dans les déchets organiques, c'est ... zéro plastique!

Aujourd'hui, les langes sont composés ... de plastique!

Ces dernières années, la composition des langes (au niveau des absorbants) a fortement évolué. Les fabricants ont en effet remplacé la cellulose (matière naturelle biodégradable) par des matières plastiques super absorbantes (non biodégradables). Si, auparavant, il y avait un intérêt à jeter les langes d'enfants dans les déchets organiques, aujourd'hui ce n'est plus du tout le cas, bien au contraire.

Pour le compost, c'est important

Nos déchets organiques (restes de repas, épiluchures, petits déchets de jardin, essuie-tout, papiers et cartons souillés par de la nourriture...) sont en effet biométhanisés et transformés en compost. Ce compost est utilisé en agriculture pour enrichir la terre. IDELUX Environnement souhaite que ce compost soit le plus pur possible afin de préserver les sols. Le personnel technique d'IDELUX travaille quotidiennement à améliorer cette qualité en adaptant les techniques de broyage et de tamisage, en surveillant les paramètres du compost (température, humidité...). En fin de process, le compost produit est analysé par un laboratoire indépendant. Mais pour arriver à un compost exempt de plastique, la seule solution 100% efficace reste un « tri à la source », c'est-à-dire chez nous, irréprochable!

Au 1^{er} janvier 2021, la consigne de tri des langes d'enfants change

Jeunes parents, grands-parents, personnel de la petite enfance (puéricultrices, accueillantes, institutrices maternelles, infirmières...), ce changement de consigne vous concerne. À partir du 1^{er} janvier 2021, il faudra donc jeter les langes dans les déchets résiduels:

- pour les communes en sacs > jetez les langes dans le sac translucide ou conteneur « déchets résiduels »;
- pour les communes en duobac > jetez les langes dans le côté gris du duobac ou conteneur « déchets résiduels ».

Les litières biodégradables, les sacs à pain, les essuie-tout, les cartons à pizza... dans les déchets organiques? Oui, oui, oui!

Si le plastique nuit à la biométhanisation, les déchets biodégradables tels que les litières en copeaux de bois, les sacs à pain en papier, les essuie-tout, les cartons à pizza... sont eux bénéfiques au procédé car ils sont source de carbone. Ils sont donc à jeter dans les déchets organiques. Vous voulez une astuce? Utilisez vos sacs à pain dans votre poubelle de cuisine pour emballer vos

épiluchures et vos restes de repas. C'est plus propre, plus facile et bon pour la biométhanisation.

QUESTIONS FRÉQUENTES

> Que dois-je faire en tant que ménage?

Nous vous conseillons d'adapter la poubelle de salle de bain et celle de la chambre de bébé. Prévoyez une poubelle « déchets résiduels » adaptée à la quantité de langes que votre bébé produit. Pour les flacons en plastique, mettez-les de côté. Ce sont des « emballages PMC » recyclables. Ils sont donc à déposer dans votre sac bleu PMC ou au recyparc.

> Que dois-je faire en tant que gardienne d'enfants ou responsable d'une crèche?

Votre collectivité produira dorénavant plus de déchets résiduels et moins de déchets organiques. Vous devez donc prévoir des sacs ou des conteneurs résiduels en suffisance. Si besoin, n'hésitez pas à contacter les conseillers d'IDELUX Environnement 063 231 987 qui se tiennent à votre disposition pour vous aider dans cette transition (conseils, visuels pour les poubelles de tri, affiches et flyers de sensibilisation pour les parents...).

> Cela va-t-il coûter plus cher?

Vous utilisez des sacs? Il suffit d'acheter plus de sacs résiduels et moins de sacs biodégradables. Le prix des sacs étant souvent proportionnel à leur volume, cela ne devrait pas impacter votre budget.

Vous utilisez un duobac? Pas de changement pour vous, le coût d'un kilo de déchets est le même qu'il soit du côté organique ou du côté résiduel.

Vous utilisez des conteneurs monobac? Il faudra adapter vos conteneurs résiduels et organiques en conséquence. Renseignez-vous auprès de votre commune pour connaître les modalités d'obtention et les coûts des différents conteneurs.

> Les langes lavables sont-ils une alternative?

Oui, certainement, l'utilisation de langes lavables est plus écologique et aussi plus économique. Cela permet d'éviter 850 kg de déchets par enfant en deux ans et demi! Côté budget, le calcul est simple: de 1 350€ à 2 250€ pour les langes jetables contre de 800€ à 1 200€ pour la version lavable tout inclus (achat des langes, lavage et voiles de protection inclus). Et les versions modernes sont bien plus faciles à utiliser que les langes de nos grand-mères.

>>> Plus d'info: www.idelux.be > Déchets

LE CENTRE SPORTIF COMMUNAL DE JAMOIGNE ÉQUIPÉ DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES!



Dans le cadre de son adhésion à la convention des maires, la Ville de Chiny a décidé d'équiper les bâtiments énérgivores en « énergie verte » et suite aux fortes consommations électriques concernant notamment le traitement de l'eau, l'éclairage des salles de sports ainsi que du bassin de natation, notre Centre sportif devient le premier bâtiment communal à être équipé de panneaux photovoltaïques.

Après des études de faisabilité, établies par l'auteur de projet **Gaume Energies**, les toitures du Centre sportif sont désormais pourvues de panneaux, installés par la société **Alter Energies** de Vance ayant remporté le marché.

Dès le 12 octobre 2020, la société a entamé la mise en place du câblage nécessaire et le placement des 335 panneaux sur les toitures sud / sud-est sud / sud-est, au niveau de cafétéria et sur le versant ouest / sud-ouest pour le bassin de natation. Cet équipement vient en complément des panneaux solaires utilisés pour l'eau chaude des sanitaires. Ces derniers ayant été placés dès la ré-ouverture du centre en 2011.

Les travaux terminés fin novembre ont été avalisés grâce à l'intervention d'**ORES** et par la société **VINCOTTE** certifiant la conformité des installations.

Le montant de ces travaux s'élève à 130.680€ TVAC. Nous pourrions donc bénéficier de chèques verts durant les 10 prochaines années. Cette réalisation nécessaire et écologique sera ainsi rentabilisée dans 5 ans ½.

Afin de continuer dans cette optique de réduction d'énergie, la piscine et la salle omnisports ont été équipées, début décembre 2020, d'un nouvel éclairage Led par la société **IndustryLed** de Braine- l'Alleud pour la somme de 16.037,34€ TVCA.

D'excellents et utiles investissements qui permettent au Centre sportif de continuer à déployer de multiples activités dans des conditions répondant aux normes énergétiques.

D'autres initiatives écologiques verront encore le jour durant cette législature.



Annick BRADFER

Echevine des Sports



Vovo KAMBU

Echevine du Développement Durable

UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ENERGIE DURABLE ET DU CLIMAT

Chiny 2030... vers une Commune verte...

Un développement durable... notamment en matière d'énergies durables... Une lutte contre le réchauffement climatique...

Pour nous et nos enfants, la **Ville de Chiny se mobilise pour un futur durable**.

Aujourd'hui, il ne faut pas nécessairement être écologiste pour se soucier de la planète et vouloir la protéger.

Les dérèglements des milieux naturels ne laissent personne indifférent. Les changements climatiques impactent l'environnement et les sociétés humaines. Ces modifications incontrôlables sont liées aux émissions de gaz à effet de serre produites par nos activités.

Forte de ce constat, la Ville de Chiny n'est pas en reste pour s'impliquer dans la recherche de voies et moyens afin d'endiguer l'avancée de ces phénomènes.

Il paraît en effet évident que seule la solidarité nous permettra non seulement de lutter contre le réchauffement climatique mais aussi de nous préparer aux conséquences inexorables de celui-ci.

En adhérant à la Convention des Maires, nous sommes bien décidés à prendre nos responsabilités en faveur des énergies

durables et du climat afin d'assurer un meilleur avenir pour les générations futures.

Se sentant moralement liée par l'obligation de résultats quant à la réduction d'au moins 40% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, notre Ville souhaite relever ce défi... mais pas sans vous.

C'est pourquoi, soutenu par la cellule développement durable de la Province du Luxembourg, nous avons dressé l'inventaire des émissions de CO² sur notre territoire et ensuite nous avons mis en place un comité de pilotage pour l'élaboration d'un plan d'action. Celui-ci a été approuvé le 09 novembre 2020 par le Conseil communal.

Nous voulons réduire les émissions CO² de et développer le secteur de l'énergie renouvelable (solaire – hydraulique – géothermique – biocarburant). Chacun de nous peut et doit donc agir quant à la réduction de la consommation des énergies fossiles (gaz - pétrole- charbon).

Il convient aussi de veiller à la bonne gestion de nos 5.500 hectares de forêt, d'encourager la rénovation des habitats et la



construction de bâtiments bioclimatiques consommant très peu d'énergie.

Nous devons limiter les gaspillages en matière alimentaire, d'eau, d'électricité, de déchets ménagers, etc.

Favoriser également les produits locaux et de saison.

Changer notre manière de nous déplacer et privilégier les transports en commun, le covoiturage, le vélo, la marche.

Pour réaliser les différents projets qui sont repris sur le plan, nous avons besoin de la participation de tous. Il va de soi que tout amoureux de la nature et de l'écologie se doit de participer à des actions concrètes.

Au niveau de la Ville de Chiny, voici quelques-unes de nos initiatives :

- Opération Bewapp, le grand nettoyage de printemps ;
- Fauchage tardif des bords de route ;
- Participation à la certification forestière PEFC ;
- Valorisation des déchets ménagers via le Recyparc ;
- Gestion différenciée des espaces publics communaux ;
- La participation à la « Semaine de l'arbre » avec une distribution d'arbres aux citoyens en collaboration avec l'Athénée royal d'Izel
- La création d'un potager partagé ;
- Différentes actions de protection, de restauration et de mise en valeur de notre patrimoine bâti.

A cela, il faut ajouter un Plan Communal de Développement Rural (PCDR) qui, avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), met en œuvre de nombreuses actions propres à dynamiser le territoire, telles que :

- Le développement d'un réseau de voies lentes : projet Pic vert en collaboration avec Florenville ;
- Le tri sélectif des emballages et papiers dans les bureaux de notre Administration communale ;
- La Ville de Chiny, particulièrement fière de son Centre sportif (au design moderne et à ses panneaux thermiques pour le chauffage d'eau), vient d'investir massivement dans l'installation des panneaux photovoltaïques ;
- La rénovation du Château du Faing, en collaboration avec les autorités du patrimoine, a évidemment pris en compte un aménagement engendrant des économies d'énergie.

Toutes les parties prenantes sur notre territoire (citoyen, commune, cpas, entreprise, commerçant, agriculteur...) sont invitées à réaliser des efforts afin de diminuer sensiblement les émissions de gaz à effet de serre et participer ainsi à la préservation du climat.

Quelles seront les actions communales futures d'ici à 2030 ?

Nous sommes dans **une logique de développement durable**, en reprenant dans notre Plan d'Action les énergies renouvelables, nous pourrions réduire in fine les émissions de CO².

Ainsi, la Ville de Chiny entend mettre en œuvre des actions très concrètes, notamment :

- Intégrer un « Conseiller énergie » travaillant au sein de l'Administration communale et disponible pour conseiller les citoyens ;

- Un audit énergétique de tous les bâtiments communaux.
- Des travaux d'isolation dans plusieurs bâtiments ;
- L'installation des panneaux photovoltaïques et solaires ;
- Remplacement de tout l'éclairage public par de la technologie LED, qui est plus économique ;
- Le placement de bornes de recharge pour auto et vélo électriques ;
- La création de parkings pour le co-voiturage.

Nous comptons également prendre des initiatives incitatives à l'égard des citoyens afin de les intégrer dans notre démarche, à travers :

- Des soirées d'informations en présence d'experts techniques ;
- La formation du grand public à l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE) ;
- Une sensibilisation aux problématiques environnementales accompagnée par des actions ;
- La formation pour des « éco-guides » ;
- Le lancement d'un concours « Écoles 0 watt ».

Quelles peuvent être les actions des citoyen(ne)s de la Commune de Chiny ?

- Installation de panneaux photovoltaïques et de panneaux solaires thermiques ;
- Éclairage économique ;
- Travaux d'isolation de la toiture, des murs et changement des châssis ;
- Valorisation des déchets alimentaires (via le recours au compostage) ;
- L'achat des vélos à assistance électrique.

Et les exploitants agricoles peuvent mettre en œuvre une agriculture moins émettrice des CO², via des initiatives telles que :

- Installation d'une unité de biomasse ;
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles ;
- Installation de centrales de production de biogaz et micro biogaz ;
- Replantation de haies.

En définitive, ce plan d'action que nous lançons permettra d'améliorer nos cadres de vie et surtout contribuer à sauver la planète...

Alors, rejoignez-nous pour qu'ensemble nous fassions de Chiny une Commune verte !

Vovo KAMBU
Echevine du
Développement Durable



SPECTACLES ORGANISÉS PAR LE CENTRE CULTUREL DU BEAU CANTON (DE JANVIER À AVRIL 2021)

Sous réserve de l'évolution de la pandémie « Covid-19 »



Ve 15/01 - 20h30
Karim BAGGILI
CONCERT
Anciennes Ecoles
- Chiny

Prix: 15€ - 12€ - art27

Riche de ses origines jordanienne et yougoslave, l'univers musical de l'artiste belge **Karim BAGGILI** est étonnant. Original avant tout, il mélange le groove, le rock-électro et le classique. Il n'y a que **Karim BAGGILI** pour inventer et faire sonner de l'« Arabic underground Flamenco music » avec classe et singularité.



SAM 13 / 02 - 20h30
OTTUS
M U S I Q U E
- CONCERT
Anciennes Ecoles
- Chiny

C'est un groupe d'indie, pop, folk, qui met en musique des récits fantastiques et poétiques, convoquant les réalités du monde contemporain.



MER 17 / 02 - 15h00
L'ÉVEIL DU PETIT DRAGON
Semence d'Art
FAMILLE - THÉÂTRE

De 2 à 7 ans

Espace Florenville - Florenville

Un petit dragon ne parvient pas à dormir... Et quand il ne dort pas, il a très envie de bonbons. Alors il erre dans les châteaux du coin, en quête de douceurs sucrées...

Et s'il rencontrait un preux petit chevalier? Que se passerait-il? Et surtout arrivera-t-il enfin à dormir?

Prix: 6€ - 1,25€



MER 24 / 02 - 20h15
Cycle « Du roman à l'écran »
LES DÉLICIES DE TOKYO

De **Naomi KAWASE**

CINÉCLUB - FILM

Dès 12 ans / Participation libre

Espace Florenville

« Écoutez la voix des haricots »: tel est le secret de Tokue, une vieille dame

aux doigts mystérieusement déformés, pour réussir le an, la pâte de haricots rouges qui accompagne les dorayaki, des pâtisseries japonaises.

Cette magnifique adaptation du roman de **Durian SUKEGAWA** est une ode à la cuisine et à la vie. Poignant, poétique, sensuel: un régal.

reservation@ccbeaucanton.be

+32 (0)61 31 30 11



VEN 27 / 02 - 20h30
CECI N'EST PAS UN SPECTACLE
Max VANDERVORST
MUSIQUE
- CONCERT

Anciennes Ecoles - Chiny

Après 10 ans de spectacles muets, **Max VANDERVORST**, Docteur en Pataphonie et Sorcier ès Lutherie Sauvage, découvre le plaisir de la tchatche et propose une rencontre directe avec le public pleine d'humour et d'énergie.!

Prix: 12€ - 8€ - 1,25€

reservation@ccbeaucanton.be

+32 (0)61 31 30 11

DIM 07 / 03 - 09h00 > 16h00

BOURSE AUX JOUETS, VÊTEMENTS D'ENFANTS ET PUERICULTURE

ANIMATION

Espace Florenville - Florenville

Acheter en bourse est un moyen économe de faire son shopping. Pour les acheteurs, on ménage son portefeuille; pour les vendeurs, on fait de la place dans la maison et on a l'avantage d'étoffer quelque peu le dit porte-feuille. C'est aussi une attitude citoyenne face à notre surconsommation. Un moyen simple de diminuer les déchets. C'est permettre qu'un jouet, un vêtement ou un objet de puériculture, en bon état bien entendu, puisse encore servir plutôt que de rester inutilisé dans un carton ou dans une malle. La bonne affaire n'est jamais loin.

Les frais minimes de location de table permettent de couvrir les frais d'organisation.

Accès libre / 2€ la table



VEN 19 / 03 - 20h30
LE PRIX NOBELGE PIERRE MATHUES
SEUL EN SCÈNE

Anciennes Ecoles - Chiny

Pierre MATHUES aime tous les mots, même acide désoxyribonucléique.

Apocope, contrepèterie, janotisme, métathèse, oxymore, palindrome, zeugma... Vive la langue française! Et c'est **Pierre MATHUES** qui reçoit le PRIX NOBELGE du Dictionnaire. Il l'avoue d'emblée: il se l'est auto-attribué car il le mérite. Collectionneur de dictionnaires en tous genres, il vient même d'en écrire un!

Prix: 15€ - 12€ - art27



SAM 20/03 - 20H30
ÉPATÉS GAUMAIS
MATCH D'IMPRO

Anciennes Ecoles - Chiny

Cela fait quatre ans maintenant que la troupe d'improvisation « Les Epatés Gaumais » est née. Et le bébé se porte bien. L'équipe s'est agrandie grâce à de nouvelles recrues: elle compte actuellement 14 membres. Et leur envie de jouer ne fait que croître. A l'heure d'éditer notre programme, la troupe invitée n'était pas encore définie. Mais qu'elle soit régionale ou de plus loin, les joutes verbales s'annoncent sous les meilleurs auspices.

Prix: 12€ - 8€ - 1,25€

reservation@ccbeaucanton.be

+32 (0)61 31 30 11



MER 24 / 03 - 20h15
Cycle « Le roman à l'écran »
DONNE-MOI DES AILES

De **Nicolas VANIER**

CINÉCLUB - FILM

Espace Florenville

Quand sa mère lui annonce qu'elle l'envoie pour les vacances chez son père, Thomas n'est pas ravi, c'est le moins que l'on puisse dire!

À 14 ans, Thomas est bien plus intéressé par son smartphone et par son look que par ce père, Christian (Jean-Paul Rouve), un scientifique obsédé, lui, par les oies sauvages. Mais il n'a pas vraiment le choix... et il arrive donc en Camargue, dans une maison isolée où il n'y a même pas de wi-fi. Là, ce qui se présentait comme les pires vacances de sa vie tourne en réalité en une aventure pleine de sens...

SAM 27/03 – 20H30

THE STRAPS

CONCERT - MUSIQUE

Anciennes Ecoles - Chiny



Influencés par les légendes du Bluegrass, **Bill MONROE**, **Doc WATSON** et bien d'autres, les Straps vous emportent au rythme de sonorités qui restent gravées dans toutes les mémoires: les mélodies des familles de fermiers des États-Unis au 19e siècle.
Prix: 12€ - 8€ - 1,25€

LUN 05 / 04 - 07h00 > 16h00

BROCANTE DE CHINY

Centre du village

Professionnels ou privés, les exposants proposent des objets de seconde main, des pièces de collection, des souvenirs du passé, des bibelots en tous genres. Amateurs de rencontre, de découverte, de promenade, venez chiner à Chiny. Venez faire expertiser gratuitement vos objets par un commissaire priseur de 10h00 à 12h00

Emplacement: 2€ le mètre



MER 07 / 04 - 15h00

A l'aise Blaise

FAMILLE – MUSIQUE

A partir de 5 ans

Prix: 6€ - 1,25€

Espace Florenville
- Florenville

«À l'aise Blaise», c'est idéal pour chanter en famille! C'est un groupe de quatre copains-musiciens qui chantent l'amitié, la nature et l'imagination. Ils chantent des compositions originales de Vincent dans un univers folk-jazz en veillant à rester «relax Max». D'où le nom du groupe!



MER 14 / 04 - 15h00

Sale frousse

Théâtre du Sursaut
FAMILLE – THÉÂTRE

A partir de 6 ans

Prix: 6€ - 1,25€

Espace Florenville
- Florenville

Déranger une peintre au travail? Vous n'y pensez pas!

Ce qu'elle crée est privé, intime, secret. Vous restez? Que va-t-elle faire de vous?

Arrivent alors au galop sa naïveté, son impertinence et sa fantaisie.

Elle malaxe le tout dans des cris de joie et des coups de pinceau et trace à grands traits une frousse tonique et vivifiante.

Cette artiste peintre adore (vous) faire frissonner mais le rire est à portée de bouche.

Une quête d'enfant se peint en direct au gré de son instinct et de son imaginaire

Du LUN 19/04 au DIM 25/04

Florenville et Chiny

Semaine littéraire

«Tout le monde lit ... ou lira»

La Traversée, des romans courts et faciles à lire pour tous les adultes!

Trois moments forts:

> **Du LUN 19 au DIM 25**

La Traversée s'expose à travers des pratiques artistiques réalisées par des apprenants en alphabétisation – Lieu à définir

> **JEU 22 - de 15h à 16h30**

Bibliothèque de Florenville

Une rencontre avec **Luc BABA**, romancier-poète liégeois, autour du livre «Nous serons heureux».

> **DIM 25 - à partir de 14h**

Départ du Centre culturel du Beau Canton - Chiny

En balade avec «La Mémé», invitation à une promenade contée, en famille ou entre amis, au départ d'un roman de La Traversée,

Toutes les activités sont gratuites.

Contacts:

+32 (0)61/ 31 30 11 (CCBC)

+32 (0)61/41 44 92 (Lire et Ecrire)

+32 (0)61/ 32 03 40 (bibliothèque de Florenville)

reservation@ccbeaucanton.be

vanessa.deom@lire-et-ecrire.be

bibliotheque.locale.florenville@pro-
vince.luxembourg.be

VEN 23 / 04 - Musique

Anciennes Ecoles - Chiny

1^{re} partie 20h00

WHO'S MISTER GROOVE

Prenez 5 marchois bien frais et placez-les dans une cocotte. Ajoutez de fines lamelles de funk que vous aurez préalablement fait revenir. Parsemez ensuite de hip-hop old school que vous aurez cueilli à l'anglo-saxonne avec une touche de chant qui vient du chœur. Assaisonnez alors avec un peu de rock et de roll selon votre goût. Afin de lier la sauce, versez une bonne dose de groove sur toute la préparation, de façon à ce que tous les ingrédients s'en imprègnent.

À consommer sans modération.

2^e partie: 21h30

THDS

THDS est un compositeur et multi-instrumentiste belgo-portugais. Ses performances live contrastent avec les live électroniques traditionnels dû à l'utilisation d'instruments acoustiques sur scène: voix, guitare, claviers, flûte et percussions.

Prix: 12€ - 8€ - 1,25€

SAM 24 / 04 - 20h00

LA MJ FAIT SON SHOW

THÉÂTRE – MUSIQUE – CHANT

SAM 24 / 04 - 20h00



Public familial / Entrée libre

Anciennes Ecoles - Chiny

La MJ fait son show

L'année s'annonce chamboulée au niveau des ateliers de la MJ. En effet, entre mesures sanitaires changeant plus rapidement que le temps qu'il ne faut pour le dire, nous n'avons pas beaucoup eu l'occasion de répéter, d'apprendre, de travailler... Alors nous nous sommes adaptés, nous nous sommes mis aux e-ateliers, nous nous sommes donc exprimés. Et nous avons décidé de nous exprimer devant vous aussi! A vos marques... Prêts... Masqués.. euh contemplez!

Infos:

maisondejeunes@mjcf.be

+32 (0)61 31 33 79

AGENDA

(sous réserve de l'évolution de la pandémie « Covid-19 »)

« LES ROUTHEUX – IZEL »

 Marche des Bourgeois

SAMEDI 6 MARS



Au départ de la Maison de Village
Rue de Lorrène, 48
6810 CHINY

- 6, 12, 22, 30 et 42 Km

Départs :

- de 7h à 10h pour 42 et 30Km
- de 7h à 13h pour 22 km
- de 7h à 14h pour 12 et 6 km

Prix carte de départ: 1€ (gratuit pour les moins de 12 ans)

Estampille sur les carnets Adeps et FFBMP

Renseignements au 0476/931698

S.I. CHINY

Randonnée ou balade guidée à la découverte de notre belle région.



Celles-ci sont agrémentées de pique-nique, resto et autre en fonction des mois.

Vous souhaitez nous rejoindre pour un vrai moment de convivialité ?

N'hésitez plus et allez sur le site afin de connaître nos prochaines activités: www.chiny-tourisme.be
ou contactez-nous: +32 61 31 54 04

FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES DE CHINY



 Complexe sportif de Jamoigne

FITNESS

Les lundis:

19h30 ZUMBA

20h40 BODYTONING (renforcer votre condition physique - cours mixtes)

BODY & MIND

Les mercredis - 9h

- Souplesse & tonus musculaire, étirements, renforcement, gainage, relaxation, pilates, ...
- Se munir de son propre tapis

ZUMBA GOLD

Les mercredis - 10h

Séniors, femmes enceintes ou nouvelles mamans, reprise après blessure....

 Centre culturel d'Izel

FITNESS

Les mercredis:

18h30 SALSA - Danse latino

20h00 STRONG BY ZUMBA

Cours donnés par un instructeur diplômé

Premier cours gratuit

Renseignements :

0493/157613 ou hgene12@gmail.com